

# COMMÉMORATION DE PELLOUTIER...

Le 13 mars 1901, à l'âge de 34 ans, mourait le fondateur (\*) et l'organisateur de la *Fédération des Bourses du Travail*. Sur les lieux mêmes où s'acheva la vie exemplaire de PELLOUTIER, nous avons pensé que l'anniversaire de sa mort était une occasion de commémorer l'homme et son œuvre.

C'est pourquoi nous avons prévu une visite aux Bruyères de Sèvres, là où PELLOUTIER a vécu les dernières années et les derniers jours de sa vie. Un communiqué dans *«Force Ouvrière»* une convocation aux abonnés de la Région Parisienne, fixeront ultérieurement l'organisation de cette visite.

Pour notre propre compte, nous avons lu à cette occasion des textes de PELLOUTIER et en particulier la brochure résumant les débats du *«Congrès général du Parti socialiste français»* des 3-8 décembre 1899. Lecture qui nous réservait plusieurs enseignements. (Puissent toutes les bibliothèques syndicales posséder cette brochure de 70 pages! Mais quels bouquinistes en possèdent encore? Je dois de l'avoir lue à un ami qui serait bien fâché, et je le comprends, si je ne lui rendais pas ce petit trésor).

C'est un homme malade durant toute sa vie qui a écrit ces pages! Est-ce justement à cause de cela que le style est si alerte, si incisif, si apte à rendre toutes les nuances de la pensée d'autrui et tous les aspects de débats complexes et probablement confus pour d'autres observateurs que PELLOUTIER. Qu'on lise et relise le récit de la 4<sup>ème</sup> journée de Congrès où GUESDE et JAURÈS s'affrontèrent sur le principe de l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois et la conclusion de PELLOUTIER après les votes: *«C'est donc la paix et ce sera demain l'Unité; mais quelle paix et quelle unité!»* et tout à la fin du Congrès, dans l'enthousiasme général auquel il ne peut rester insensible, cette vision claire, pourtant de la réalité ou de l'avenir:

*«...Cette fois nous avons l'impression inoubliable d'hommes unis par une commune espérance et par le lien sacré des fraternités plébéennes. Hélas! ce n'est qu'une apparence: trop de militants sont hors la "famille" socialiste, victimes du dogme imbécile et de la curée des appétits».*

## HISTOIRE D'UNE CITATION

Nous avons déjà signalé (n°2 des *Cahiers*), une erreur de date dans la citation de PELLOUTIER imprimée sur notre couverture. Mais il y a faute plus grave que nous ne pensions d'abord.

Le texte, que nous avons reproduit, en ne recourant pas à l'original mais à un ouvrage qui lui-même citait inexactement, résumant sans le dire des paragraphes de la *«Lettre aux Anarchistes»*, datée du 12 décembre 1899 et servant de préface à la brochure dont nous venons de parler.

Le malheur est qu'il nous reste un stock de feuilles imprimées à écouler, mais l'occasion est bonne de citer longuement cette *«Lettre»* (que la *Révolution Proletarienne* de février 1950 reproduit intégralement). On conviendra, par comparaison, que les *«condensés»* peuvent être malheureux:

*«Actuellement notre situation dans le monde socialiste est celle-ci: Proscrits parce que non moins révolutionnaires que VAILLANT et que GUESDE, aussi résolument partisans de la suppression de la propriété Individuelle, nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas: des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même.*

(\*) Ce terme est non seulement inapproprié, mais totalement erroné; une extrapolation hélas! trop commune; voir l'ouvrage posthume de PELLOUTIER à ce sujet. (Note A.M.).

*Accueillis au contraire à raison même de ces sentiments par le «Parti» corporatif, qui nous a vus dévoués à l'œuvre économique, pure de toute ambition, prodigues de nos forces, prêts à payer de nos personnes sur tous les champs de bataille, et après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprenant, impassibles, la besogne syndicale, obscure, mais féconde.*

*Eh bien, cette situation, sachons la conserver; et pour la conserver, consentons, ceux d'entre nous qui, à l'instar des collectivistes, considèrent l'agglomération syndicale et coopérative d'un œil défiant, à respecter et les autres, ceux qui croient à la mission révolutionnaire du prolétariat éclairé, à poursuivre plus activement, plus méthodiquement et plus obstinément que jamais l'œuvre d'éducation morale administrative et technique nécessaire pour, rendre viable une société d'hommes libres».*

## **RIGUEUR DE LA COUTUME OUVRIÈRE**

Au 8ème Congrès de la *Fédération des Bourses du Travail*, PELLOUTIER eut à se justifier de ses fonctions d'enquêteur à la *Direction du Travail* dépendant alors du *Ministère du Commerce*. La sensibilité ouvrière était vive alors. Le représentant de la Bourse de Lyon n'avait-il pas *«mandat de dire que les deux situations étaient incompatibles, qu'il fallait que le secrétaire de la Fédération des Bourses possédât ses coudées absolument franches, qu'il ne pouvait appartenir à aucune autre administration»* (Compte-rendu officiel du Congrès). Une telle exigence était conforme à la pensée de PELLOUTIER; on ne peut mieux s'en assurer qu'en citant ici sa réponse et sa justification (extraite du même compte rendu officiel)s

*«Le Secrétaire Fédéral: En prenant la parole, je déclare tout de suite que je n'entends pas me placer sur le terrain de l'indulgence, comme vient de le faire le camarade de Nîmes. Je donnerai la preuve qu'à aucun point de vue, ni par le genre de travail auquel je suis astreint à l'Office du Travail, ni par mon indépendance, qui est assez connue, je n'ai manqué à aucun des devoirs du révolutionnaire, en acceptant cette situation.*

*Je commence par expliquer ce que c'est que l'Office du Travail, car on me paraît l'ignorer totalement; j'avoue que moi-même, avant d'y être, je ne savais pas trop ce que c'était; aujourd'hui, je le sais mieux et je vais vous l'expliquer.*

*A l'Office du Travail, on n'est pas employé du Ministère du Commerce, on est enquêteur temporaire, c'est-à-dire que vous êtes chargé d'une mission et que votre nomination par le Ministère doit être renouvelée tous les trois mois, de sorte que tous les trois mois on peut dire au directeur de l'Office du Travail: "Vous vous passerez des services de M. Untel", et il est évident que le jour où le ministère actuel sera changé, le ministère suivant réalisera la crainte que j'indique.*

*Quel est le but de l'Office du Travail? C'est d'abord d'éditer le Bulletin de l'Office... Il est tendancieux, nous sommes d'accord, et n'a pas pour but d'être utile aux organisations ouvrières, bien qu'il ait cette prétention; mais, en définitive, aucune appréciation politique, aucune théorie n'y est émise; il n'y a que des chiffres et des renseignements statistiques; c'est un travail que nous pourrions faire, nous, tout aussi bien que l'Office du Travail, que nous aurions même dû faire depuis longtemps,*

*En second lieu, l'Office du Travail a pour mission de publier chaque année un volume intitulé: "Statistique des grèves et des recours à l'arbitrage pendant l'année..."; cette statistique des grèves, ce sont purement les chiffres qui concernent les grèves, à savoir: le nombre d'ouvriers grévistes, etc..., plus les procès-verbaux des comités d'arbitrage qui ont eu lieu devant le juge de paix, à la demande soit des ouvriers, soit des patrons.*

*Enfin, le troisième but de l'Office du Travail, c'est de publier des monographies d'associations ouvrières, et toutes les Bourses du Travail sont en possession, je crois, du premier volume qui a paru l'année dernière, intitulé: "Les Associations ouvrières", dans lequel figurent la monographie des "Travailleurs du Livre" et quelques autres. Cet ouvrage doit être continué, et c'est surtout à lui que je suis occupé ainsi qu'à la statistique des grèves.*

*En tout cas, vous constatez tout de suite que le genre de travail que je suis chargé de faire ne peut soulever aucune défiance de la part des organisations ouvrières; c'est le même exactement que celui que j'ai fait pour moi pendant quelques années et que je viens de publier sous le titre de: "La Vie ouvrière en France". Ce n'est pas autre chose; c'est du document pur.*

*Maintenant, je suis entré à l'Office du Travail dans ces circonstances bien malheureuses pour moi; l'année dernière, je fus atteint d'une hémorragie. J'étais couché et presque mourant. C'est alors qu'un ami commun, Georges SOREL, le publiciste connu, alla trouver JAURÈS et lui dit: «Ne pourriez-vous pas trouver une situation à PELLOUTIER?». Le "Journal du Peuple" venait de tomber; j'étais sans situation, très gravement malade; il fallait me tirer d'embarras. JAURÈS alla trouver MILLERAND et on me donna cette place d'enquêteur, place nouvelle, car à l'Office du Travail, légalement, il ne peut y avoir que deux enquêteurs permanents, les autres ne sont que temporaires.*

*Je le répète, vous voyez que la situation que j'occupe dans cet "Office du Travail" ne peut soulever aucune suspicion.*

*M'ajoute que je ne croyais pas que mes opinions, qui sont, connues, et les services que j'ai rendus et que je suis prêt à rendre, pussent permettre le moindre soupçon, sauf à ceux qui depuis des années, m'ont toujours combattu, parce que j'ai, autant que possible, cherché à maintenir la Fédération sur le terrain économique. Je croyais qu'après avoir donné les preuves que j'ai données, on ne soulèverait pas de telles questions contre moi. Remarquez qu'il y a au Comité fédéral des camarades appartenant à toutes les écoles, allemanistes, blanquistes... Je me trompe, il n'y a plus de guesdistes, et c'est peut-être à eux que faisait allusion tout à l'heure le camarade de Lyon...».*

**Lyon:** *Non, ce ne sont pas eux...*

**Le Secrétaire fédéral:** *Eh bien! les blanquistes n'ont jamais fait la moindre observation; cependant, ils ne sont pas suspects de ministérialisme. Ils auraient été les premiers, s'ils avaient cru que cette situation que j'avais acceptée fût dangereuse, à me prier de me retirer comme Secrétaire de la Fédération; ils ne l'ont pas fait. Depuis que je suis à cet Office, j'ai fourni la preuve que je suis resté, non pas anti-ministériel, car je suis anarchiste, mais anti-gouvernemental, comme je l'ai toujours été; le rapport et l'ordre du jour contre le projet de loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats professionnels, c'est moi qui en suis l'auteur; de même pour la résolution adoptée contre le projet GUIEYSSE sur les retraites ouvrières. Je combattrai encore demain toutes propositions émanées du gouvernement qui me paraîtront entraîner les travailleurs sur la voie du parlementarisme.*

*Je demande donc au Congrès de me continuer sa confiance, non pas seulement d'une façon vague, mais en disant que le passé que j'ai garanti l'avenir et que jusqu'à ce que j'ai failli, - car tout homme peut faillir - la Fédération me maintient sa confiance». (Applaudissements).*

Ces quelques notes concernant PELLOUTIER sont hâtivement jetées et appellent sans doute plus de rectifications que de commentaires. Nous avons surtout voulu le citer largement.

Certains trouveront-ils dépassés les problèmes que PELLOUTIER discutait? Il nous semble au contraire que cette voix d'hier a bien le ton qu'il faut pour parler encore aujourd'hui.

**Gilbert WALUSINSKI**

*Secrétaire général de la Fédération de l'Éducation Nationale - Force Ouvrière (F.E.N.-F.O.)*

-----